

SAS AARTIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIÈGE SOCIAL : 97 Impasse de l'IPARLA- 64990 MOUGUERRE
SIREN: 983 385 519

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 20 JUIN 2025.

L'an deux mille vingt cinq, le 20 Juin, 97 Impasse de l'IPARLA à MOUGUERRE (64990) .

Monsieur SOULAC Claude,
Demeurant, 97 Impasse de l'IPARLA à MOUGUERRE (64990), Propriétaire,
de la totalité, des 100 actions, composant, le capital social, de la Société SAS AARTIS
et Actionnaire unique, de ladite Société.

I. A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité, de seul Gérant, de la Société, Monsieur SOULAC Claude, Actionnaire unique, a établi, et arrêté, les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes), de l'exercice clos, le 31/12/2024, et a établi, le rapport de gestion, sur les opérations de l'exercice.

II. A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- . Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- . L'approbation des comptes de l'exercice clos, le 31 décembre 2024,
- . L'affectation des résultats, de cet exercice,
- . La mention des conventions, visées, à l'article L223-19, du Code du commerce,
- . Questions diverses

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu, la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites, dans ces comptes, et résumées dans ce rapport

L'assemblée générale, donne, à la gérance, quitus de sa gestion, pour l'exercice clos, le 31 Décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires, décide, d'affecter, le résultat bénéficiaire, de l'exercice clos, le 31 Décembre 2024, soit 60 246 €, comme suit :

- | | |
|--|----------|
| - Bénéfice de l'exercice..... | 60 246 € |
| - Réserve légale..... | 100 € |
| - Affectation du solde du bénéfice, au compte « report à nouveau.. | 60 146 € |

Cette résolution, est adoptée, à l'unanimité.

../..

../..

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément, aux dispositions, de l'article 223, du code général des impôts ; il est précisé, que les comptes, de l'exercice écoulé, ne prennent pas, en charge, de dépenses, non déductibles, du résultat fiscal, au sens des dispositions, de l'article 39-4, du même code.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu, la lecture du rapport du Président, mentionnant, l'absence des conventions, de la nature, de celles, visées, à l'article L.227-10, du Code de Commerce, en prend acte, purement et simplement.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité.

Et, de tout ce qui précède, il a été dressé, le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé, par le Président.

Le Président.

M. SOULAC Claude.



CERTIFIÉ CONFORME

SAS AARTIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIÈGE SOCIAL : 97 Impasse de l'IPARLA- 64990 MOUGUERRE
SIREN: 983 385 519

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 20 JUIN 2025
RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Assemblée Générale, approuve la proposition de la Gérance, et décide d'affecter, le bénéfice, s'élevant à 60 246 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|----------|
| - Bénéfice de l'exercice..... | 60 246 € |
| - Réserve légale..... | 100 € |
| - Affectation du solde du bénéfice, au compte « report à nouveau.. | 60 146 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORMÉ



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise AARTIS

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 97 IMPASSE DE L'IPARLA 64990 MOUGUERRE

SIREN

9 8 3 3 8 5 5 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

0

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	270 042	270
	Total I (5)		044	270 048	270
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	19 683 070	19 683
		Autres* (3)	072	6 657 074	6 657
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	69 368 086	69 368
		Charges constatées d'avance*	092	125 094	125
		Total II	096	95 832 098	95 832
		Total général (I + II)	110	96 102 112	96 102
PASSIF					Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	1 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	60 246	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142	61 246	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	16 751	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	3 477	172	18 105
	Comptes courants d'associés		173		
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176	34 856	
	Total général (I + II + III)	180	96 102		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 231	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AARTIS

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
[3][1][1][2][2][0][2][4]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	176 602	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production) 11 centime exact 11			222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	112	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	176 714	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 5 834 - mobilier : - immobilier :)			242	101 218	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		438	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	13	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	101 668	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	75 045	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				171	
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	60 246	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	60 246	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	14 628		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	171	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Dont divers	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342
				JEI (44 sexes A)	989		
		ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138		
		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindécies A	181		
		ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
		Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	75 045	354
		Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col.2	370	75 045	372		

ANNEXE

Désignation : SAS AARTIS**Exercice clos le 31/12/2024**

Nom de l'entreprise	SAS AARTIS
Activité exercée	Travaux Installation – Équipements thermiques
Adresse	97 Impasse de l'IPARLA 64990 MOUGUERRE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 11/01/2024 au 31/12/2024

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	96 102 €	Résultat : Bénéfice	60 246 €
----------------------------------	----------	---------------------	----------

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après, ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles suivantes de base :

Les principales méthodes utilisées, sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir, une dépréciation, sont amortis, selon le mode linéaire ou dégressif, sur la base de leur durée de vie économique.

- Les immobilisations corporelles, sont évaluées, à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu, des frais nécessaires, à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction ds rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes, ont été prises, au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise, n'a pas été, en mesure, de définir, les immobilisations décomposables, où, la décomposition de celles-ci, ne présente pas d'impact significatif.

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté, pour le maintien des durées d'usage, pour l'amortissement des biens décomposés.

ANNEXE

Désignation : SAS AARTIS

Exercice clos le 31/12/2024

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements donnés : non recensés

Dettes garanties par des sûretés réelles : Non applicable

Autres éléments significatifs : Néant

ANNEXE

Désignation : SAS AARTIS

Exercice clos le 31/12/2024

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Frais de recherche	Non applicable
--------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		270		270
Total		270		270
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an
Actif circulant	26 340	26 340	
Charges constatées d'avance	125	125	
Total	26 465	26 465	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Néant
---	-------

Désignation : SAS AARTIS**Exercice clos le 31/12/2024****4 Notes sur le bilan passif**

Capital social - Actions ou parts sociales		
	Nombres	Valeur nominale
Titres début d'exercice	100	10
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice	100	10

Provision				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
Total				

État des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A la plus de 5 ans
Établissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	16 751	16 751		
Dettes fiscales & sociales	18 105	18 105		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total				
	34 856	34 856		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes établissement de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	14 628
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	Non applicable

ANNEXES

Désignation : SAS AARTIS**Exercice clos le 31/12/2024****5 Détail des produits et charges**

Produits à recevoir : Néant

Charges constatées d'avances :

Charges à payer :

Montant des charges à payer inclus dans les postes du

Impôt sur les Sociétés	14 628,00
------------------------	-----------

Total des charges à payer	14 628,00
---------------------------	-----------

Produits constatés d'avance	Néant
-----------------------------	-------

SAS AARTIS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIÈGE SOCIAL : 97 Impasse de l'IPARLA- 64990 MOUGUERRE
SIREN: 983 385 519

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2025

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le soussigné, SOULAC Claude, Actionnaire unique et gérant, de la Société SAS AARTIS, a établi, en vue, de l'approbation, des comptes de l'exercice clos, le 31 décembre 2024, le présent rapport, sur la situation et l'activité, de ladite Société, durant l'exercice écoulé.

Il s'agit du premier exercice social de la Société, qui a débuté, le 11 Janvier 2024.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le total des produits d'exploitation, s'élèvent, à 176 714 €.

Le total des charges d'exploitation, ressort, à 101 668 €,

Le résultat d'exploitation, ressort à, 75 045 €.

Les charges exceptionnelles s'élevant à 171 €, correspondent à des pénalités fiscales.

Compte tenu, des produits et charges, de toutes natures, l'activité, de l'exercice écoulé, se traduit ainsi, par un résultat bénéficiaire, de 60 246 €.

Évènements importants, survenus, depuis, la clôture de l'exercice.

Aucun évènement significatif est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du code du commerce, je vous informe que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Les objectifs pour 2025, sont :

- augmenter, le chiffre d'affaires, de la société, et ainsi, améliorer, son profil de croissance,
- Diversifier la Clientèle.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite, de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels, arrêtés, au 31 décembre 2024, font ressortir, un bénéfice, de 60 246 €, qu'il conviendrait, d'affecter, de la manière suivante :

. Bénéfice de l'exercice	60 246 €.
. Réserve légale.....	100 €
. Affectation du solde du bénéfice, au compte «report à nouveau».	60 146 €

Rappel des dividendes, antérieurement distribués :

Aucun dividende n'a été distribué, car il s'agit du premier social de la Société, couvrant la période du 11 Janvier 2024 au 31/12/2024.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, il est précisé, que les comptes, de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge, de dépenses non déductibles, du résultat fiscal, au sens des dispositions, de l'article 39-4 du même code.

Fait à MOUGUERRE, le 20 Juin 2025.

Le Président

M. SOULAC Claude.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude Soulac', written over a horizontal line.